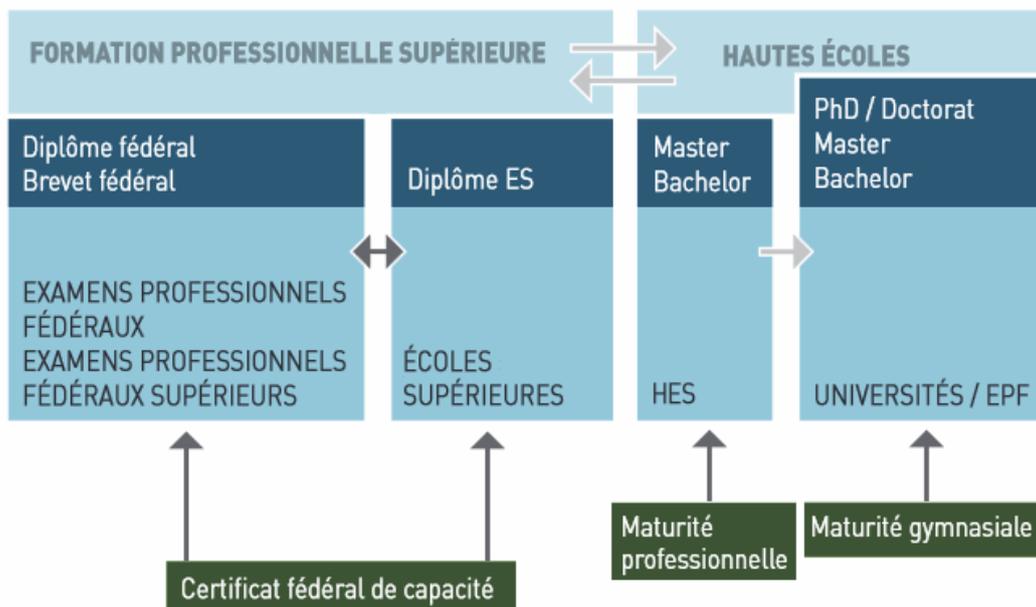


Brevet fédéral d'informaticienne... quel genre de diplôme ?

Le Brevet fédéral est un titre officiel de la Confédération, dont les compétences sont définies par l'association nationale ICT-Formation professionnelle Suisse (ICT-FPS) sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

ICT-FPS est également en charge des CFC en informatique ainsi que de l'organisation des examens finaux des brevets et diplômes fédéraux TIC.



Validant une compétence de niveau supérieur à celle du CFC, le Brevet fédéral atteste que son titulaire est capable de participer de manière compétente à l'élaboration de solutions informatiques dans son domaine de spécialisation ainsi que d'assurer la direction des projets et des équipes qui sont nécessaires à leur réalisation.

Les 5 spécialisations

Posséder des compétences approfondies dans certains domaines est indispensable mais reste insuffisant sans une vision globale de l'entreprise et de ses besoins numériques. En effet, toutes les spécialités s'associent dans un but commun : le meilleur système d'information. Comment le spécialiste d'un domaine pourrait-il effectuer des choix sans comprendre les contraintes et besoins des branches dont il dépend ou qui dépendent de lui ?

Afin de relever ce double défi, le Brevet fédéral associe un tronc commun à cinq spécialisations :



Cyber Security Specialist

Les titulaires de ce brevet sont chargés de protéger les systèmes d'information des entreprises et des administrations. Leur mission consiste à détecter les menaces avant qu'elles ne causent de dommages et à organiser la réponse aux incidents de sécurité.



Développement logiciel

Ce brevet valide les compétences des développeurs et des architectes d'applications TIC tout en les préparant à exercer un rôle de chef de projet.



Digital Collaboration

Dernier-né des brevets fédéraux, ce titre est destiné aux spécialistes métier qui se sont formés aux TIC dans le but d'accompagner la transition numérique de leur organisation.



Informatique de gestion

Le brevet fédéral d'informaticien.ne de gestion valide les compétences nécessaires pour assurer la conduite des projets informatiques et gérer les besoins exprimés par les métiers (*business analyst*).



Systèmes et réseaux

Cette spécialisation du brevet fédéral est destinée à celles et ceux qui construisent et administrent les systèmes d'information ainsi qu'aux équipes qui en assurent le support technique auprès des utilisateurs.

Conditions d'admission aux examens

Pour s'inscrire à l'examen final du Brevet fédéral, il est nécessaire:

- d'être titulaire d'un CFC (toute branche), d'une maturité ou d'un titre équivalent, comme le diplôme de l'IDEC délivré après réussite des examens de fin de première et de seconde année de la formation initiale,
- de justifier d'une expérience professionnelle de deux ans dans la branche informatique si vous êtes titulaire du CFC d'informaticien ou du diplôme de l'IDEC, ou de quatre ans dans le cas contraire.

Subventions cantonales

Pour les candidats employés dans le canton de Vaud, FONPRO finance jusqu'à 25% des frais de formation versés à titre personnel – au maximum 2500 francs – et la totalité des frais d'examen.

La contribution à l'écolage est versée dès que le montant de 2500 francs a été payé par le candidat. Les frais d'examen sont versés après l'examen et indépendamment de son résultat.

Les candidats travaillant ou habitant dans le canton de Genève peuvent bénéficier du Chèque Annuel Formation (CAF) à hauteur de 2250 francs. La contribution est déduite de l'écolage lorsque 100 heures de formation ont été suivies. La demande doit impérativement être effectuée avant le début des cours.

Subvention fédérale

Tous les candidats qui s'inscrivent à un examen professionnel fédéral de type brevet ou diplôme peuvent demander le remboursement de la moitié du montant de l'écolage qu'ils ont versé à titre personnel¹. Le remboursement intervient après l'examen final, sur présentation de la lettre annonçant le résultat et indépendamment du résultat de celui-ci.

Pour plus d'information sur le subventionnement de votre formation, consultez la page dédiée sur notre site web :



Conditions d'admission en formation

Les professionnels de l'informatique justifiant de plus d'une année d'expérience dans les TIC peuvent s'inscrire directement à un cursus de formation continue présentielle ou blended-learning. Le cursus entièrement à distance est accessible après deux à trois ans d'expérience (selon le type de titre préalablement obtenu).

Pour les non-professionnels, l'accès à la formation initiale est possible sans connaissances spécialisées en informatique. Il est cependant conseillé d'avoir un bon niveau d'utilisateur, c'est-à-dire de se servir couramment d'outils bureautiques.

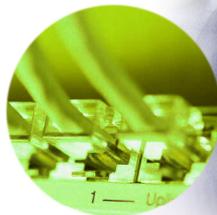
Les personnes non titulaires d'un titre de type CFC, maturité ou école de commerce peuvent accéder à la formation initiale moyennant l'évaluation de leurs capacités d'apprentissage.

¹ Il existe un plafond pour le montant financé mais toutes nos formations se situent au-dessous.

Modalités d'inscription

L'inscription comporte trois étapes :

- **préinscription** : vous remplissez le formulaire de préinscription sur notre site web ; nous réservons une place pour le cours choisi et vous confirmons la date de l'entretien. Vous pouvez aussi prendre directement rendez-vous pour un entretien et remplir la préinscription ensuite. Une préinscription ne constitue pas un engagement.
- **entretien** : le responsable de l'enseignement vous fait part des informations détaillées sur la formation, s'assure que le cursus envisagé correspond à vos prérequis et répond à vos questions. L'entretien ne constitue pas un engagement. Il est facultatif pour les titulaires d'un CFC en informatique ou pour les personnes s'inscrivant uniquement en e-learning.
- **contrat de formation** : précisant les conditions exactes de la formation, le contrat de formation représente l'inscription définitive. Définissant vos engagements et les nôtres, il constitue une garantie sur le contenu et le déroulement de votre formation. Confiant en la qualité de nos formations, nous incluons dans tous nos contrats une période d'essai durant laquelle vous pouvez résilier sans autre frais que le premier trimestre d'écologie.



Brevet fédéral d'informaticienne

formation continue présentielle

Vous travaillez dans le domaine informatique et vous souhaitez valider vos acquis et obtenir un titre fédéral ouvrant de nouveaux horizons à votre carrière ?
Nos formations allient mise à jour des compétences, développement du savoir-faire et partage d'expérience.

Contenu & modalités

Tous les modules correspondant à la spécialisation choisie sont enseignés en salle, éventuellement en visioconférence selon les nécessités ou les opportunités.

Les spécialisations disponibles pour ce cursus sont « Systèmes et réseaux », « Développement d'applications », « Gestion » ou « Digital Collaboration »², à choisir en fonction de votre expérience professionnelle, celle-ci étant également évaluée à l'examen final.

Les modules obligatoires sont complétés par plusieurs modules spécifiques à l'IDEC, dont un module d'introduction aux compétences principales visées par le brevet fédéral, un module de méthodologie d'examen et un module de préparation intensive aux examens finaux.

L'enseignement s'appuie sur des livres spécifiquement rédigés pour la préparation au brevet fédéral. La méthode de formation est axée sur la mise en pratique des connaissances présentées dans les livres, notamment par le biais de travaux de groupe favorisant le partage d'expérience lors d'études de cas concrets.

Afin d'assurer le contrôle continu de vos acquis et de vous préparer progressivement à l'examen final, des exercices notés et des examens blancs jalonnent votre parcours. Enfin, des questionnaires à choix multiple en ligne sont à votre disposition pour vous autoévaluer quand vous le souhaitez.

Durée & horaire

La formation comprend 250 à 300 périodes de formation réparties sur 18 à 24 mois, selon la spécialisation choisie et le trimestre de début de la session.

A Renens, les cours se déroulent de 18h30 à 21h15 le mardi et le jeudi au cours de la première année, le lundi et le mercredi la seconde année.

A Genève, les cours ont lieu le lundi et le jeudi de 18h30 à 21h15, exception faite des 6 soirées de préparation à l'examen final qui ont lieu le mercredi à Renens ou en visioconférence.

² Pour la spécialisation en cybersécurité, se reporter aux pages **Erreur ! Signet non défini.** et suivantes.

Ecolage

Réglé par trimestre, l'écolage s'élève au total à 13'160 francs dont 6'580 remboursés par la Confédération après l'examen. Les candidats employés dans le canton de Vaud peuvent obtenir dès le début de la formation le remboursement des premiers 2'500 francs qu'ils ont versés.

Un financement mensualisé est possible, en 21 mensualités de 660 francs.

L'écolage inclut le coût de la totalité du matériel de formation, y compris nos livres et les examens blancs. Seule l'inscription aux examens supplémentaires facultatifs et à l'examen final n'est pas incluse. Cette dernière est facturée directement par ICT-Formation professionnelle au tarif de 2'900 francs, réglables deux mois avant l'examen. Les candidats employés dans le canton de Vaud peuvent obtenir le remboursement intégral de cette taxe d'examen.

Prochaines sessions

Chaque année, il est possible de débiter la formation en septembre, octobre, janvier et mars.

Les prochaines dates sont publiées sur notre site web.



accès aux dates

Brevet fédéral d'informaticienne

blended learning

Vous êtes au bénéfice d'une solide expérience dans l'informatique et vous souhaitez en tirer parti pour obtenir le Brevet fédéral en limitant les heures de cours ?

L'IDEC vous propose une formule alliant la flexibilité de notre formation à distance et les points forts de notre formation présentielle : une partie des modules est traitée à distance à l'aide de nos livres et de leurs travaux pratiques mais vous suivez également un cours en salle par semaine, ce qui vous permet de bénéficier des travaux de groupe, du partage d'expérience et des conseils méthodologiques des formateurs.

Contenu

La formation comprend tous les modules nécessaires pour présenter l'examen dans l'orientation la plus proche de votre activité professionnelle : « Systèmes et réseaux », « Développement d'applications », « Gestion » ou « Digital Collaboration »³.

La préparation aux examens et les études de cas pluridisciplinaires s'effectuent entièrement en présentiel.

Matériel de formation

Pour chaque module, la formation s'appuie sur un livre traitant les connaissances nécessaires pour atteindre les objectifs opérationnels du Brevet fédéral ainsi que d'exercices basés sur des études de cas permettant de valider l'acquisition des compétences principales du module.

Dans le cadre du contrôle continu et de la préparation spécifique à l'examen final, des examens blancs sont également proposés.

Enfin, des questionnaires à choix multiple en ligne sont à votre disposition pour vous autoévaluer tout au long de votre formation. Le coût de la totalité de ces supports est inclus dans l'écolage.

Durée & horaire

La formation peut se dérouler en 1 an ou 2 ans pour les sessions qui débutent au cours du premier semestre et en 18 mois pour celles débutant au second semestre.

Les cours présentiels ont lieu une fois par semaine de 18h30 à 21h15 : lundi à Genève, mercredi ou jeudi à Renens.

³ Pour la spécialisation en cybersécurité, voir en page **Erreur ! Signet non défini.**

Ecolage

Réglé par trimestre, l'écolage s'élève au total à 10'200 francs dont 5'100 remboursés par la Confédération après l'examen.

Les candidats employés dans le canton de Vaud peuvent obtenir dès le début de la formation le remboursement des premiers 2'500 francs qu'ils ont versés.

Les candidats travaillant ou habitant dans le canton de Genève peuvent bénéficier du Chèque Annuel Formation (CAF) à hauteur de 2'250 francs.

L'écolage se règle en 4 ou 6 versements trimestriels ou en 12 à 20 mensualités, selon la durée de votre cursus.

L'écolage inclut le coût de la totalité du matériel de formation, y compris nos livres et les examens blancs. Seule l'inscription aux examens supplémentaires facultatifs et à l'examen final n'est pas incluse. Cette dernière est facturée directement par ICT-Formation professionnelle au tarif de 2'900 francs, réglables deux mois avant l'examen. Les candidats employés dans le canton de Vaud peuvent obtenir le remboursement intégral de cette taxe d'examen.

Prochaines sessions

La formation étant modulaire, elle peut débuter chaque trimestre.
Les prochaines dates sont publiées sur notre site web.



accès aux dates

Brevet fédéral d'informaticienne

liste des modules

Les modules décrits ci-dessous sont ceux du plan modulaire défini par ICT Formation professionnelle, l'association mandatée par le SEFRI pour gérer les formations professionnelles suisses en informatique. Les liens vers les descriptifs complets de chaque module figurent sur notre site web.

Spécialisation en développement d'applications TIC

167	Evaluer des outils informatiques	Evaluer des offres conformément aux exigences envers les outils et prestations informatiques et déclencher la procédure d'achat.
176	Assurer la sécurité de l'information	Définir des directives et mesures organisationnelles permettant de garantir la sécurité de l'information et l'exploitation opérationnelle TIC.
192	Délimiter des systèmes et spécifier des exigences	Analyser la structure d'un système ainsi que son intégration dans un système supérieur et spécifier les exigences en matière de développement, d'achat, d'exploitation ou de maintenance de ce système.
207	Analyser et budgétiser des prestations TIC	Examiner le coût des lots de travaux (pack), services et autres prestations de services TIC, à l'aide de méthodes appropriées et établir, dans le cadre des prescriptions de l'entreprise, un budget des dépenses.
249	Planifier et superviser des projets	Planifier, superviser et piloter un projet conformément au mandat de projet.
452	Implémenter la gestion des versions et des mises à jour	A partir des exigences et consignes d'exploitation, définir le management des versions et des mises à jour et prendre les mesures nécessaires à sa mise en place.
177	Gérer les incidents dans un service d'assistance informatique	Identifier les problèmes intervenant dans l'exploitation opérationnelle, les analyser et mettre en place des solutions durables.
202	Elaborer une architecture logicielle	Réaliser l'architecture logicielle d'une application à développer sur la base des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles.
451	Tester une application	Développer un concept de tests, en tenant compte de toutes les conditions cadres du développement d'applications, et le mettre en œuvre en respectant les méthodes d'assurance qualité logicielle.

Spécialisation en développement d'applications TIC (suite)

459	Procéder à une revue du code	Vérifier la qualité technique du code d'une application et mettre en œuvre des mesures pour l'amélioration de celle-ci.
475	Développer une analyse pour une application	Développer à partir des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles pour une application, les artefacts de l'analyse orientée objets. Effectuer des études de faisabilité en regard des possibilités techniques de mise en œuvre des exigences.
476	Développer le design logique d'une application	Développer les artefacts du design orienté objet d'une application à partir de l'analyse.
477	Implémenter le design physique d'une application	Développer et implémenter le design physique afin de satisfaire adéquatement les exigences fonctionnelles et non fonctionnelles envers une application.
478	Mettre à disposition un environnement de développement	Utiliser des outils appropriés pour le cycle de vie complet de l'application en cours de développement.
479	Réaliser un modèle de données	Elaborer le modèle de données physique à partir du design orienté objet et représenter l'accès aux données de l'objet modélisé.